

Guide d'utilisation

du logotype de

L'EURODISTRICT REGIO PAMINA



Le logotype



Le logo de l'EURODISTRICT REGIO PAMINA se construit autour :

- de trois bandes de couleurs pour les trois territoires
- d'une typo énonçant "EURODISTRICT" et "REGIO PAMINA"

Les couleurs du logotype

Les références des couleurs du logo d'après le modèle de couleur choisi sont les suivantes:



HKS 45
C 80, M 70, Y 0, K 0
R 73, G 76, B 145



HKS 66
C 60, M 0, Y 100, K 0
R 75, G 176, B 51



HKS 50
C 70, M 0, Y 5, K 0
R 0, G 170, B 221

La typo du logotype

- > "EURODISTRICT" : Times New Roman, majuscules séparés l'un de l'autre par un espace, caractère gras, taille de caractère 10,3
- > "REGIO PAMINA" : Times New Roman, majuscules, taille de caractère 30

L'utilisation du logotype

- la taille du logotype :

La taille de base du logotype (en- tête de lettre REGIO PAMINA) est de 25 mm de hauteur et 63 mm de largeur. Le logotype peut être reproduit à toutes les tailles désirées à condition que les proportions soient respectées. Pour des raisons de lisibilité optimale, une taille minimale de reproduction de 60mm de largeur a été définie.

- les versions du logotype :

Le logo doit être impérativement reproduit sans modification des formes, des couleurs et de la disposition autres que celles prévues par cette charte. Il peut être reproduit quel que soit le fond. Mais la lisibilité de celui-ci doit être privilégié. Le logotype peut être utilisé en 3 versions uniquement :

- > Si le fond est blanc, le logotype sera utilisé impérativement dans sa version de base



- > Sur un fond photographique le logotype est placé dans un bloc blanc (alignement gauche) pour plus de visibilité .



- > Si le fond est en couleur ou noir, le logotype est placé dans un bloc blanc (alignement gauche) pour plus de visibilité .



Il est par conséquent nécessaire de le placer systématiquement dans un rectangle blanc (alignement gauche) et dans la mesure du possible toujours positionné en bas à droite du document, dans son rectangle blanc. En aucun temps l'image et le texte du logo ne doivent être dissociés.

Les interdits du logotype



1)



- 1) Ce logo est enregistré comme marque communautaire (No 005157946) auprès de l'Office d'Enregistrement des Marques et des Dessins ou Modèles de l'Union Européenne (OHMI) jusqu'au 14/08/2016. L'EURODISTRICT REGIO PAMINA, en tant que propriétaire de la marque communautaire, use de son droit d'interdire l'utilisation de ce logo par des tiers.

La signification du logotype

Dans ce logo on reconnaît trois bandes de couleur différentes qui se croisent.

Chaque bande représente un territoire partiel :

> le bleu foncé :	le Palatinat ((Süd-) Pfalz)	PA
> le vert :	la Region Mittlerer Oberrhein	MI
> le bleu clair :	le Nord Alsace	NA

Le croisement des trois bandes symbolise la coopération transfrontalière de ces trois territoires.

Les trois bandes sont associées à la dénomination de l'EURODISTRICT REGIO PAMINA représentatif de trois territoires partiels qui coopèrent ensemble.

Les principes à respecter

Pour les projets, manifestations et d'autres actions subventionnées ou soutenues de n'importe quelle manière par l'EURODISTRICT REGIO PAMINA, les supports écrits, audiovisuels, multimédia devront faire apparaître le logotype de l'EURODISTRICT REGIO PAMINA. L'emplacement précis de celui-ci devra être soumis impérativement pour approbation à l'EURODISTRICT REGIO PAMINA. Et ceci pour l'ensemble des supports (affiche, cartons d'invitation, brochures, dépliants, publications etc).

Afin de reproduire sans altération le logotype de l'EURODISTRICT REGIO PAMINA, il est conseillé de le travailler à partir d'un fichier informatique disponible sur simple demande et transmis sur CDROM ou par e-mail ou en téléchargement sur le site internet de l'EURODISTRICT - www.eurodistrict-regio-pamina.eu. Il y est de même par rapport au guide d'utilisation du logo.

Des infos complémentaires

Le logotype est la propriété de l'EURODISTRICT REGIO PAMINA qui seul en a le droit d'usage.

Le logotype a fait l'objet d'un dépôt à l'office d'enregistrement des marques et des dessins ou modèles de l'Union Européenne . La marque communautaire apporte à son titulaire une protection contre la reproduction ou l'imitation de sa marque sur tout le territoire de l'Union européenne.

EURODISTRICT REGIO PAMINA
Plate-forme douanière
67300 SCHEIBENHARD
Téléphone : 03 88 05 08 20
Fax : 03 88 05 08 28
E-mail : info@eurodistrict-regio-pamina.eu
Site internet : www.eurodistrict-regio-pamina.eu

